

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève)

## Au Conseil national: Le règlement

Mardi matin, le Conseil national, présidé par M. Schaller (rad. BS), s'occupa de la révision de son règlement. Pierre Graber (soc. VD), est rapporteur de langue française.

Six propositions sont à l'origine du projet. En bref, il s'agit de rendre le travail parlementaire plus efficace sans augmenter, pour autant que faire se peut, la durée des sessions.

Le nouvel article 26 propose de réduire la semaine parlementaire à quatre jours.

Cette innovation est du reste déjà appliquée depuis trois sessions. Mais les séances ne finiront plus à 14 h. 30, elles seront prolongées jusqu'à 17 h., ce qui augmentera passablement le temps disponible, sans pourtant allonger la semaine d'un cinquième jour. Cette innovation est rationnelle, car elle laisse à disposition des parlementaires, pour la liquidation de leurs autres affaires, les deux derniers jours de la semaine. Notre Parlement n'étant pas professionnel, le mandat de conseiller national restant une occupation accessoire, la solution prévue a le double avantage de prolonger les délibérations sans pour autant augmenter le nombre des jours de présence.

Les modifications prévues aux articles 52 et suivants concernent la technique parlementaire. Si les rapports importants devront toujours être présentés en deux langues, deux exceptions sont prévues pour les rapports de moindre importance, soit le rapport oral en une seule langue avec traduction simultanée, soit le rapport écrit, mais toujours présenté en deux langues. Le bureau du Conseil national recommande l'application plus généralisée de la seconde variante.

L'article 57 propose, dans sa nouvelle version de rendre plus fluides les débats sur l'entrée en matière, en prévoyant notamment la possibilité, pour le président, de réduire le temps de parole à dix minutes dans la dernière phase des délibérations.

Enfin, l'article 74 vise à la réduction du temps de parole disponible pour développer motions et postulats. Toutefois, le conseil peut prolonger ce temps sur proposition du parlementaire intéressé.

Nos lecteurs pourront suivre ci-dessous le déroulement du débat. Disons que l'accueil réservé par le Conseil national à ce projet est très mitigé. La méfiance des parlementaires se manifeste vivement. Tout le monde est d'accord sur les principes, particulièrement sur celui de l'accélération des débats. Mais quand il s'agit d'adopter des solutions pratiques, qui forcément restreignent certaines prérogatives, les résistances se manifestent immédiatement. Le traditionalisme helvétique n'est pas un vain mot.

JEAN RIESEN.

### Les taxes sur l'huile

Pour équilibrer la hausse du prix du beurre, le Conseil fédéral a décidé de majorer les taxes sur l'huile et la graisse imposées. Le rapport qu'il a publié à ce propos était en discussion mardi matin au Conseil national. Les rapporteurs (en français: M. Clottu, (lib. NE), ont relevé que cette décision fait partie d'un ensemble de mesures destinées à réduire le déficit du budget. La majorité de la commission pense qu'il faut l'approuver. Au nom de la minorité, M. Koenig (ind. ZH), la combat car elle contribue au renchérissement. M. Schaffner, président de la Confédération, relève que l'augmentation du prix de l'huile et de la graisse comestibles fera monter l'indice du coût de la vie de 0,05 % seulement. Au vote, la proposition de la minorité (rétablissement des anciennes taxes) est rejetée par 94 voix contre 55. Le rapport du Conseil fédéral est aussi approuvé et les nouvelles taxes restent en vigueur.

### Pour accélérer les débats

Changeant de sujet, le Conseil national s'occupe ensuite de son propre règlement. P. Graber (soc. VD), ancien président de la Chambre, l'invite à approuver une série de dispositions visant à accélérer les débats. Les principales sont la réduction du temps de parole et le recours plus fréquent au rapport écrit distribué en deux langues aux députés, ce qui fait gagner chaque fois une vingtaine de minutes. Le nouveau règlement confirme aussi qu'en principe la semaine parlementaire dure quatre jours, du lundi au jeudi. Leuenberger (soc. ZH), et Bringolf (soc. SH), protestent contre la limitation du temps de parole à dix minutes lors des débats d'entrée en matière. C'est, disent-ils, un coup porté à la liberté d'expression. P. Graber montre qu'il faut un minimum de règles. Les sessions sont déjà trop longues. Au vote, la limite de dix minutes est acceptée par 63 voix contre 55.

Mais le même problème se pose pour le développement des motions, postulats et interpellations. La commission propose de limiter le temps de parole à 15 minutes. On vote d'une manière très confuse, et la proposition de Leuenberger (20 minutes) l'emporte par 67 voix contre 58.

Au vote d'ensemble, le nouveau règlement est adopté par 90 voix contre 15. (Signalons que le système du «vote

électrique» ne sera pas appliqué. Le bureau a étudié cette possibilité et l'a abandonnée. De même, la proposition de M. Franzoni, qui voulait interdire la lecture de manuscrits, est renvoyée à plus tard.)

### Régie des alcools

Le second supplément au budget de 1966 est rapidement voté, sur quoi MM. Hagmann (cons. chr.-soc. SG), et Martin (rad. VD), commentent les comptes de la Régie des alcools. Etant donné l'exceptionnel bénéfice réalisé (106 millions de francs), la majorité de la commission propose de verser à la caisse fédérale et aux cantons 9 fr. par habitant au lieu de 8 fr. 50. Certains commissaires veulent même aller jusqu'à 9 fr. 40, tandis que d'autres sont d'avis, avec le Conseil fédéral, qu'il vaut mieux alimenter la réserve de la régie. Deux mauvaises récoltes, relève M. Bonvin, chef du Département des finances, peuvent épuiser cette réserve. Le conseil décide, par 75 voix contre 50, de répartir 9 fr. par habitant. Il termine sa séance en examinant un crédit de 37 millions pour la construction d'un entrepôt de la Régie des alcools à Daillens. D'une capacité de 260 000 hectolitres, ce réservoir décentralisé favorisera l'activité de la régie qui compte des clients importants en Suisse romande.

La discussion continuera jeudi.

### Aux Etats: le budget

Le Conseil des Etats a approuvé mardi le budget de la Confédération. Pour l'avenir, M. Bonvin suggère que tout projet faisant l'objet d'une sur-enquête d'une des Chambres soit soumis à la Commission des finances avant d'être mis aux voix. En janvier, un nouveau message concernant la réduction des subventions sera publié.

L'entrée en matière est alors approuvée et on aborde la discussion de détail. Dans l'ensemble, les décisions du Conseil national sont respectées, avec quelques variantes toutefois. C'est ainsi que le subside pour Pro Familia est réduit de moitié au lieu d'être maintenu. Le déficit du budget, tel qu'il résulte des délibérations aux Etats, se monte à 421 millions de francs, alors que le Conseil fédéral prévoyait 432 millions. La discussion a encore permis d'apprendre, de la bouche du conseiller fédéral Tschudi, que le programme définitif à long terme pour la construction des routes nationales, basé sur le rapport Hurlimann, sera publié au début de l'année prochaine. Il apparaît qu'une augmentation du prix de l'essence de 2 ct. sera probablement inévitable.

### Conseil fédéral: élection aujourd'hui



Cette photo pourrait être un peu un symbole: le conseiller fédéral Chaudet (à droite) semble remettre à son successeur (potentiel), M. Nello Celio, les dossiers du DMF, que celui-ci n'a pas l'air de vouloir! L'élection du successeur de M. Chaudet a lieu aujourd'hui.

## NOUVELLES SUISSES

### Berne: Réunion des femmes socialistes

La Commission centrale des femmes socialistes suisses a siégé à Berne, sous la présidence de M<sup>me</sup> M. Boehlen. Elle fut informée par M<sup>lle</sup> E. Liebherr, présidente du forum des consommatrices de la Suisse allemande et du Tessin et par B. Hardmeier, de l'Union suisse des syndicats, des efforts déployés par diverses organisations de protection des consommateurs et sur la possibilité de collaboration des groupes locaux.

Ces organismes accomplissent une tâche utile dans le domaine de l'information et de l'instruction des femmes en tant que consommatrices et les aident à faire leurs achats de façon intelligente. Un cours d'instruction sur

la révision partielle du droit familial est prévu pour le mois de juin 1967. La Commission centrale a pris connaissance avec une profonde déception du résultat de la votation des 19 et 20 novembre dans le canton de Zurich, sur l'égalité politique de la femme. Elle a été particulièrement déçue des résultats de la ville de Winterthur et de deux arrondissements de la ville de Zurich, qui ont fourni une majorité rejetante. Elle espère que, en 1968 année des droits de l'homme, un plus grand nombre de citoyens seront convaincus de la nécessité d'accorder à la femme l'égalité des droits politiques, aussi dans notre pays.

### Bâle: UNE BANQUE ATTAQUÉE

Mardi soir, peu après 17 heures, deux inconnus ont commis une agression à main armée à la succursale de Münchenstein de la Banque Cantonale de Bâle-Campagne. Les malfaiteurs ont réussi à s'enfuir. Auparavant, ils avaient fait usage de leurs armes, mais le caissier, grâce à son sang-froid, ne fut pas blessé. Le butin semble avoir été très petit, si même il y eut butin. Dans la salle des guichets se trouvait une femme, avec deux enfants, l'un d'un an, l'autre de quatre ans. Comme le caissier entreprenait de compter de l'argent, il vit soudain devant lui un homme masqué, qui le menaçait d'un pistolet et lui ordonnait de lever les mains. En même temps, un second individu masqué pénétrait en se glis-

sant par le guichet dans la salle de la caisse et tenait en respect le directeur de l'agence. Le caissier abattit la vitre du guichet sur la main du gangster. Celui-ci lâcha son pistolet, qui tomba sur le sol. Mais le portillon du guichet se brisa. Le caissier parvint à déclencher la sonnerie d'alarme, et lança le cadre du portillon contre le bandit, qui se baissa et reprit son pistolet. Le caissier se baissa rapidement à son tour, tandis que le bandit tira deux balles qui passèrent au-dessus de lui.

Les deux inconnus prirent alors la fuite, à bord d'une camionnette de livraison beige clair, portant plaques argoviennes qui avait été volée en septembre. Le véhicule a été retrouvé.

### A travers le pays vaudois

**LAUSANNE: Urbanisme.** — Dans sa dernière séance, le Conseil communal a approuvé le plan d'alignement de la rue de la Cheneau-de-Bourg proposé par la Municipalité. On se souvient qu'en juin dernier le conseil était revenu sur une décision antérieure et avait demandé de fixer à six mètres la largeur de la Cheneau-de-Bourg. Suivant en cela la volonté des conseillers, la Municipalité a édicté un nouveau plan tenant compte de cette décision et imposant un passage sous arcades en harmonie avec les caractéristiques et la déclivité du site. D'autre part, le conseil a accepté les conclusions d'un rapport-préavis délimitant l'organisation et la répartition de l'enseignement professionnel à Lausanne. Ces propositions tendent au déplacement de l'Ecole des métiers à Chavannes près Renens, à laquelle serait annexé un équipement sportif ouvert à plusieurs disciplines.

**VILLARS-SOUS-YENS: Chute d'un ramoneur.** — Hier, vers 15 h. 45, à la ferme de M. Favre, à Villars-sous-Yens, M. R. Golay, 21 ans, ramoneur, domicilié à Lavigny, qui passait par une lucarne, pour atteindre une cheminée sur un toit, a fait une chute d'une dizaine de mètres sur la route, le cadre de la lucarne s'étant descellé. Après avoir reçu des soins d'un mé-

decin de la région, M. Golay a été transporté à l'Hôpital cantonal, à Lausanne. Il souffre de fractures aux côtes et au fémur droit, de plaies nombreuses et de contusions sur tout le corps.

**CRISSIER: Un cycliste renversé.** — Hier, vers 17 h. 50, à la route de Bussigny, à proximité du pont de l'autoroute, à Crissier, un cycliste, M. E. Truffer, 42 ans, qui circulait de Renens par Bussigny, a été renversé par une automobile vaudoise. Souffrant d'un traumatisme crânien et d'une commotion cérébrale, il a été hospitalisé.

**PRÉVERENGES: Cycliste motorisé blessé.** — Hier, vers 6 h. 30, sur la route principale Genève—Lausanne, à Préverenges, M. G. Roesti, 17 ans, apprenti mécanicien à l'usine Panel, domicilié à Echandens, qui se rendait à son travail à cyclomoteur et commençait à obliquer à gauche pour aller à l'usine précitée, a été tamponné à l'arrière par une automobile genevoise circulant en direction de Lausanne. Violamment projeté sur la chaussée, M. Roesti souffre d'une fracture d'une jambe et probablement du crâne. Il a été aussitôt transporté à l'Hôpital de Morges, puis transféré à celui de Lausanne.

## Cela s'est passé dans notre pays

**GENÈVE: Mort intoxiqué.** — Mardi, un chimiste, travaillant dans un laboratoire de la place, a été trouvé mort à son domicile, à Carouge. La victime est M. J. de Carvalho. L'enquête a permis d'établir que celui-ci a été victime d'une intoxication par gaz carbonique provenant du chauffage. L'invitée à souper de M. Carvalho a dû être sérieusement intoxiquée par ces émanations, mais paraît actuellement être hors de danger.

**LUCERNE: «Première» chirurgicale.** — Tout récemment, le médecin-chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Lucerne a recousu le bras gauche d'un jeune homme de 16 ans, détaché lors d'un accident. Si aucune complication n'intervient, il s'agira de la première opération de ce genre réussie en Europe.

**ZURICH: Malhonnêteté.** — Lors du grave accident de tram du 10 novembre à Zurich, un manœuvre allemand de 36 ans fut transporté à l'hôpital, ayant de nombreuses coupures et ecchymoses. Il déclara que sa serviette avait disparu. Celle-ci fut retrouvée et remise à son propriétaire. Puis il se rendit à la Direction de police, déclarant que sa montre-bracelet en or, d'une valeur de 1350 fr., et un porte-monnaie contenant 250 fr. avaient disparu. Mais après une enquête, il avoua avoir voulu tromper la compagnie d'assurance.

**AARAU: Au Grand Conseil.** — Mardi, le Grand Conseil argovien a adopté un décret sur le règlement des traitements des instituteurs. L'augmentation prévue par ce projet est de 10%. Les députés ont en outre approuvé un décret portant sur la rétribution des juges cantonaux et des

conseillers d'Etat. Le conseil s'est ensuite occupé du budget cantonal pour 1967 qui prévoit un déficit de 54 millions. L'entrée en matière a été décidée à une importante majorité.

**BERNE: Déraillement.** — Hier, à 15 heures, en gare de Berne, quelques wagons de marchandises ont déraillé. Deux wagons ont été renversés et furent happés par une locomotive. Une voie a été bloquée et a causé quelque retard à certains trains. Deux personnes ont été légèrement blessées, et ont dû être hospitalisées. Les dégâts sont importants, et les causes de l'accident n'ont pas encore été établies.

**TESSIN: Budget approuvé.** — Le Grand Conseil tessinois s'est occupé du budget pour 1967 qu'il a approuvé. Ce budget prévoit un déficit de sept millions de francs environ au compte ordinaire et 31 millions de francs au compte extraordinaire.





## LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

### A la radio

Mercredi 14 décembre

**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Voyage en cartes postales. 19.55 Bonssoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per l'avoratori Italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Le Petit Lord», feuilleton. 20.30 Université internationale. 21.30 Sentiers de la poésie. 22.00 Pérou précolombien. 22.20 Sleepy time jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Pages de Brahms. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade pour Jeanne. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Soirée romanche. 21.45 Théâtre pop. 22.00 Danses folkloriques. 22.15 Inf. 22.30 Mus. récréative.

Jeudi 15 décembre

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Le Petit Lord», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 A tire-d'aile. 13.50 Studio 3. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Monde chez vous. 14.30 Régalion. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. récréative. 7.10 Mélodies légères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Piccadilly. 10.05 Suite d'orch. 10.20 Emission radiocolonnaire. 10.50 Piano. 11.05 Ragtime-orch. 12.00 Piano-cocktail. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Concert pop. 13.30 Mus. de concert et d'opéra. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Piano. 15.05 Concert symphon.

### CONVOICATIONS DU PARTI

#### CANTON DE VAUD

**MONTREUX ET ENVIRONS.** — Groupement féminin du Parti socialiste de Montreux et environs, jeudi 15 décembre, à 20 h. 30, Café du Guillaume-Tell, rue du Marché 16, Montreux. Préparation des cornets pour le Noël des enfants. Friandises, cakes, etc. seront acceptés. Invitez vos amies et connaissances. Toutes les aides seront les bienvenues.

**LUTRY.** — Assemblée du Parti socialiste vendredi 16 décembre, à 20 h. 30, au Café de l'Union, salle du 1<sup>er</sup> étage, entrée par le café.

**PRILLY.** — Assemblée de groupe du Conseil communal, vendredi 16 décembre, à 20 h. 30, au collège Nord salle D1, rez-de-chaussée droite.

**MONTREUX.** — Fête de Noël pour grands et petits, samedi 17 décembre, à 17 heures, Café du Guillaume-Tell, rue du Marché 16, Montreux. Cordiale bienvenue à tous.

#### CANTON DE GENÈVE

**Comité: Jeunesse socialiste.** — Mercredi 14 décembre, à 20 h. 15, au local: rue M<sup>me</sup>-de-Staël 5.

**Commission de l'enfance.** — Mercredi 14 décembre, à 20 h. 30, au secrétariat, boulevard James-Fazy 18.

**SECTION DE CAROUGE.** — Mercredi 14 décembre, à 20 h. 30, à l'École

### A la TV romande

Mercredi 14 décembre

16.45 Rondin, Picotin... 17.00 Cinq à six des jeunes. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Flipper le Dauphin», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Allô Police! 21.35 Déclaration universelle des droits de l'homme. 22.15 Chron. des Chambres fédérales. 22.20 Téléjournal.

### A la TV française

Mercredi 14 décembre

**1<sup>re</sup> chaîne.** — 17.55 TV scolaire. 18.25 Sports-jeunesse. 18.55 Dessin animé. 19.10 Jeunesse active. 19.20 La maison de Toutou. 19.25 «Le Chevalier d'Harmental», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Coulisses de l'exploit. 21.30 Terre des arts. 22.20 Bibliothèque de poche. 23.00 Actualités. 23.20 Loterie nationale.

**2<sup>e</sup> chaîne.** — 20.00 Un an déjà. 20.15 «La Déesse d'Or», feuilleton. 20.30 Caméra III. 21.05 «Un Beau Dimanche», pièce. 22.30 Actualités. 22.50 Conseils utiles ou inutiles.

### La TV à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Grâce à la prévoyance de ses constructeurs, le nouvel Hôpital de La Chaux-de-Fonds a été doté du système CODITEL.

Aucun mât, aucune antenne ne dépasse la pureté des lignes de cet édifice, nouveau fleuron de La Chaux-de-Fonds.

Et pourtant, depuis quelques jours déjà, nombreux sont ceux qui — malades ou membres du personnel hospitalier — peuvent choisir entre les six programmes de télévision distribués gracieusement par CODITEL, qui a ainsi tenu à participer à la réalisation de cette œuvre humanitaire. 4985

JURA

des Charmettes (local de vote), conférence d'André Chavanne, président du Conseil d'Etat, sur «La démocratisation des études». Invitation cordiale à tous.

**FRACTION SOCIALISTE** du Grand Conseil et conseillers d'Etat, séance jeudi 15 décembre, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

**MOUTIER: Assemblée du parti.** — Les membres de la section locale sont invités à participer en grand nombre à la dernière assemblée de l'année, qui aura lieu ce soir mercredi 14 décembre, à 20 h. 15, au Restaurant du Moulin.

## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

### Hockey sur glace

### AU HALLENSTADION

## Passionnant derby zurichoïse

C.-P. ZÜRICH—KLOTEN, 5-5. — Au Hallenstadion, 7500 spectateurs ont assisté à un derby passionnant entre le C.-P. Zurich et Kloten. La rencontre s'est terminée par le résultat justifié de 5-5 (1-1 2-2 2-2). La confrontation fut d'une grande intensité. Quatre fois le C.-P. Zurich prit l'avantage à la marque. L'égalisation obtenue par Kloten à la 55<sup>e</sup> minute (5-5) donna lieu à dix minutes de palabres entre les joueurs et les arbitres. Le but fut réalisé à la suite d'une sombre mêlée et le juge placé derrière la cage du C.-P. Zurich ne vit pas le puck franchir la ligne fatidique. Finalement, l'arbitre lausannois Aubert admit le bien-fondé des réclamations de Kloten.

A signaler en revanche que le C.-P. Zurich se vit refuser un but, à la 44<sup>e</sup> minute, pour des raisons bien discutables.

L'arrière Wipf et la ligne des Luthi furent les meilleurs atouts de Kloten, alors qu'au C.-P. Zurich Wespi et la ligne de Parolini se mirent en évidence.

Marqueurs: Parolini (1<sup>er</sup>: 1-0), U. Luthi (9<sup>er</sup>: 1-1), Meier (21<sup>er</sup>: 2-1), Buchser (22<sup>er</sup>: 2-2), Wespi (29<sup>er</sup>: 3-2), P. Luthi (37<sup>er</sup>: 3-3), Weber (41<sup>er</sup>: 3-4), Wespi (51<sup>er</sup>: 4-4), Meier (53<sup>er</sup>: 5-4), U. Luthi (55<sup>er</sup>: 5-5).

### LE CLASSEMENT

1. Viège	9	7	0	2	41-22	14
2. Genève-S.	9	6	1	2	48-24	13
3. Zurich	9	5	2	2	38-44	12
4. Chx-de-Fds	9	5	1	3	35-23	11
5. Kloten	9	4	2	3	35-34	10
6. Langnau	8	3	2	3	28-26	8
7. Davos	9	4	0	5	28-27	8
8. Grasshops	9	2	5	5	24-34	6
9. Berne	9	2	0	7	19-38	4
10. Y-Sprinters	8	1	0	7	23-47	2

## Ire ligue: Le Locle et Genève-Servette II invaincus

Dans les groupes 5 et 6, qui concernent la Suisse romande, deux équipes, à deux semaines de la fin du premier tour sont restées invaincus. Il s'agit du Locle et de la seconde formation de Genève-Servette. Voici d'ailleurs le classement de ces deux groupes.

### GRUPE 5

1. Le Locle	4	4	0	0	19-7	8
2. Yverdon	4	3	0	1	22-8	6
3. Fleurier	4	3	0	1	20-17	6
4. Saint-Imier	5	3	0	2	21-14	6
5. Lausanne II	5	2	0	3	16-18	4
6. Le Pont	4	1	1	2	20-18	3
7. Tramelan	5	0	2	3	18-26	2
8. Court	5	0	1	4	9-37	1

### GRUPE 6

1. Genève-S. II	5	5	0	0	36-12	10
2. Forward M.	6	4	0	2	47-14	8
3. Chât.-d'Ex	6	4	0	2	30-26	8
4. Charrat	5	3	0	2	26-21	6
5. Leysin	3	1	0	2	9-22	2
6. Saint-Cer.	4	1	0	3	10-18	2
7. Saas Fee	5	1	0	4	10-41	2
8. Zermatt	6	1	0	5	22-36	2

### On a sélectionné

Pour les matches des 27 et 28, à Wengen et Viège, contre Slovan Bratislava, la commission technique a convoqué les joueurs suivants pour l'équipe nationale A:

Gardiens: Meier, Berthoud.  
Arrières: Huguenin, G. Furrer, Panzera, P. Aeschlimann, Penseyres.  
Avants: H. Luthi, P. Luthi, U. Luthi, Ehrensperger, K. Heiniger, H. Keller, Reinhard, Turler, Sgualdo, Dubi, Biner, Piller.

Le joueur Weber (Grasshoppers) ne pourra pas jouer car il est blessé.

Quant à Suisse B, qui jouera contre Ambri le 26 décembre, elle aura la composition suivante:

Gardiens: Clerc, Grimm.  
Arrières: E. Rondelli, A. Rondelli, Künzi, Buchser.  
Avants: Ludi, K. Naef, H.-J. Heiniger, Giroud, Descombaz, Henry, G. Wittwer, W. Wittwer, P. Schmidt.



## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



## LA PETITE PAROISSE

PLON  
MŒURS CONJUGALES  
D'ALPHONSE DAUDET

64

— Seulement, pour man beau-père, il faut que l'idée vienne de vous. Il se méfie trop de sa bru, comme de toutes les femmes d'ailleurs. Vous êtes la seule exceptée, je ne sais pas pourquoi. Avant votre arrivée chez nous, une promenade en forêt, sans mon mari, il ne me la permettait pas... Vous lui direz que vous avez des emplettes à faire. On s'amusera, vous verrez.

Si le père Sautecœur montrait trop de méfiance, M<sup>me</sup> Noël n'en avait vraiment pas assez. Depuis un mois, la bonne dame se prêtait le plus innocemment du monde aux scélérates entreprises de Charlexis sur la femme de son lieutenant. Cette honnête et large figure de nourrice, le titre de professeur dans un lycée porté par le mari, rassurait la garde au point de lui faire perdre ses habitudes de soupçon et d'espionnage. Les deux amies sortaient seules tous les jours,

emportant la petite fille, des pliants, un goûter, et s'installaient au rond-point du Chêne-Prieur, dans un peuplement qui n'était pas de la surveillance de l'Indien. Ces dames causaient, cousaient, lisaient tout haut le «Petit Journal», mêlant les faits divers aux crépitements d'insectes dans les taillis, aux bourdonnements des cimes d'arbres. Après une heure d'immobilisation, Mme Sautecœur proposait de marcher un peu et finissait par faire seule un tour de forêt, son opulente amie aimant surtout à ne pas changer de place.

Vers les vieux murs de parcs, embroussaillés, percés de hautes grilles, qui longent cette partie du petit Sénart s'étendent à perte de vue les sous-bois d'une herbe veloutée, que caressent les basses branches, balancées au moindre souffle comme des punkas bengalais. Au lointain d'une de ces immenses et mystérieuses pelouses, toujours à la même place et comme oublié là, un grand parasol de soie écarlate attendait la jeune femme, et sous ce parasol qui l'abritait entièrement, le beau Charlexis moelleusement étendu dans l'herbe grasse. L'entrée de l'Ermitage lui étant interdite, depuis que la garde l'avait pris à embrasser sa belle-fille, il s'était improvisé ce campement à rendez-vous, vraiment dangereux et précaire, où ne pouvaient s'échanger que des baisers furtifs, des caresses maladroitement, dans la hâte et le tremblement. De leur rencontre au marché naîtrait sans aucun doute une occasion meilleure.

Quand la carriole de l'Ermitage traversa le large pont de Corbeil, le lendemain matin, la petite ville, silencieuse et déserte à l'ordinaire, grouillait de mouvement et de bruit. Serrée au-

tour de son vieux cloître, sur la rive gauche de la Seine, les jardins étalés en terrasses en face d'elle, le nivellement graduel des perspectives lui donnent une vague aspect de Bâle à la hauteur du Münster, mais Bâle un jour de concours régional envahi par tous les villages, toutes les fermes de sa banlieue. Sur la place du marché et dans les rues avoisinantes, s'enchevêtraient des véhicules campagnards de toutes formes, rendant la circulation très difficile. La Sautecœur conduisit le sien dans le cloître de Saint-Spire, calme et désert au cœur même de la ville, toujours frais du vent qui tourne en courant d'air autour de l'ancienne église, et dit à Mme Noël de l'attendre, le temps de faire ses achats.

— Si la petite s'ennuie, vous pouvez entrer dans l'église. Il y a un chevalier en pierre de toute beauté. Puis, radieuse, elle courut à son rendez-vous.

Le prince, arrivé avant elle, dans un coin du magasin rempli d'acheteurs, choisissait des boucles d'oreilles au bord du comptoir, une chaise vide préparée à côté de la sienne. Elle s'y assit, et serrés l'un contre l'autre, ils se parlaient tout bas, en faisant briller les boucles sur un petit carré de velours noir, tandis qu'autour d'eux des fermiers de Morsang qui mariaient leur fils, venus en bandes de parents, de connaissances, marchandaient les bijoux de la corbeille avec des mots, des rires, des parapluies, de grandes coiffes, à se croire au Palais-Royal un soir où se donne quelque désoyante Labicherie. Mais les deux amants avaient mieux à faire que s'en égarer. L'Indien, ce soir-là, était commandé de service de nuit avec tout le personnel de la forêt,

— A dix heures, je serai à l'Ermitage. Garde la fenêtre de ta chambre ouverte.

— Oh! je vous en prie. Non, j'ai peur.

— Peur de quoi? Ton mari est à Paris, le vieux ne rentrera qu'à six heures du matin. Il s'agit de ne pas s'endormir, mais nous n'en aurons guère envie. Pense, une nuit, toute une nuit à nous, pour la première fois.

Il lui parlait dans le cou, dans les cheveux, tandis qu'elle essayait ses bijoux neufs. La noce venait de partir. La boutiquière et sa sœur, figures moyenâgeuses, frustes et verdâtres produits d'une vieille race épuisée, type fréquent en Seine-et-Oise, s'approchèrent du prince en le saluant jusqu'à terre et s'informant si monseigneur avait choisi ce qu'il lui fallait.

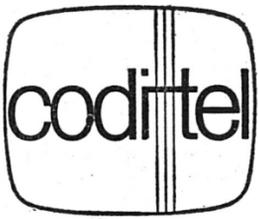
— Oui, madame Souchette... Cette parure complète que je viendrai chercher moi-même ce soir.

La fille à Sautecœur se levait, rougissante, prête à sortir, quand un landau s'arrêta devant le magasin qui, très sombre déjà, fut obscurci comme par le déroulement d'une large marquise au-dessus de sa vitrine.

— La voiture de Mme Fénigan, dit la boutiquière avec une intonation respectueuse, moins humble cependant que pour Charlexis. O clavier du commerce, cent fois plus subtil et nuancé que la gamme chinoise!... Le prince ne bougea pas, ne détourna pas la tête, mais l'expression de son sourire modula, devint méchante, à mesure qu'il voyait s'avancer dans le magasin une élégante et longue silhouette de femme.

— Ma montre est-elle prête?...

(A suivre.)



**vous propose  
6 programmes de TV**  
+ la radio  
en fréquence modulée  
ouc/u.k.w.

**Pensez  
aux  
fêtes  
de  
fin  
d'année!**

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT,  
COMMANDEZ **DÈS MAINTENANT**  
VOTRE RACCORDEMENT  
POUR ÊTRE SERVIS A TEMPS

**CODITEL**

Avenue Léopold-Robert 53 Tél. 2 27 33

**SKIS**

**VASTE CHOIX  
PRIX POPULAIRES**

**NUSSLÉ S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS  
Grénier 5-7 - Tél. (039) 2 45 31

Aux fêtes

offrez

des

**CADEAUX  
UTILLES**

**A LA MÉNAGÈRE MODERNE**

Rue de la Ronde 11

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 2 97 41



Cuisinières  
électriques et à gaz

Frigos:

Bosch, 130 l. 398.—

Bauknecht - Elan -

Frigidaire

Machines à laver,  
toutes marques

Aspirateurs

Aspiro-batteurs

Cireuses

Fers à repasser,  
toutes marques

Fers à repasser  
à vapeur

Appareils de  
cuisine

Rotel - Jura, etc.

ON RÉSERVE POUR LES FÊTES



**SOLIS**

**Le casque-séchoir SOLIS**

N° 46 vous offre le plus grand confort pour sécher les cheveux. Support réglable nickelé se fixant facilement à une table ou à une chaise. Circulation de l'air à l'intérieur du casque spécialement étudiée pour garantir séchage rapide et uniforme. Les mains restent libres. Moteur absolument silencieux, déparasité radio et télévision, air chaud et air froid pour réglage de la température à volonté, 400 watts, 3 m. de cordon et fiche Fr. 98.—

N° 47, avec chauffage réglable, réglage très chaud - chaud - froid - arrêt, 500 watts, 3 m. de cordon et fiche Fr. 108.—

Pied pour casque-séchoir, nickelé, s'adapte aux N°s 46 et 47, pliable, très solide Fr. 26.—



**Fer à coiffer électrique SOLIS  
pour la note personnelle  
de la coiffure!**

Appareil de forme plaisante, poignée en matière plastique noire, corps de chauffe de qualité supérieure garantissant chaleur uniforme, levier de serrage pour bouclage facile sans casser les cheveux; appareil approuvé par l'ASE, isolation double, 22 watts, 2 m. de cordon avec fiche, support pratique, produit suisse de meilleure qualité, dans carton imprimé N° 93 Fr. 49.—

SOLIS TWENTY, exécution plus simple, avec tube et levier en aluminium N° 92 Fr. 55.—

**SERVICES TECHNIQUES  
SAINT-IMIER**

**Night  
OPENING**



2610 SAINT-IMIER

Téléphone 4 16 41

Lundi 19 décembre, ouvert toute la journée

## Chronique chaux-de-fonnière

**MORT A SON VOLANT.** — Hier, en fin d'après-midi, M. Ernest Riesen, âgé de 46 ans, lapideur, qui roulait au volant de sa voiture à la rue du Commerce, a été victime d'un malaise à proximité du passage sous-voie. Son véhicule privé de conducteur s'est écrasé contre le mur de soutènement. Immédiatement transporté à l'hôpital, M. Riesen avait déjà cessé de vivre. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

**FIDÉLITÉ.** — La fabrique Vulcain a fêté hier le vingt-cinquième anniversaire d'activité de M<sup>me</sup> Thecla Monnier et de M<sup>me</sup> Marie Regazzoni. D'autre part, M<sup>me</sup> Claudette Gygi et M. Marcel Fivaz ont pris leur retraite dans le courant de cette année, la première après 29 ans et le second après 27 ans d'activité, tandis que M. Louis Stegmann se retirera à la fin de cette année après 47 ans de collaboration.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — Groupe des conseillers généraux, jeudi 15 décembre, à 20 h., à la Maison du Peuple. Les militants sont les bienvenus.

**COLLISIONS.** — Hier, à 10 heures, une automobiliste qui avait perdu la maîtrise de son véhicule à la rue Général-Dufour, a tamponné la voiture d'une autre automobiliste venant en sens inverse.

● A 10 h. 10, une voiture et une camionnette sont entrées en collision à l'intersection des rues de Bel-Air et Staway-Mollondin.

● A 13 h. 40, le conducteur d'un camion qui circulait à la rue de l'Hôtel-de-Ville vit son véhicule déraper et toucher au passage deux voitures et un camion.

Dégâts matériels à huit véhicules, mais pas de blessé dans ces accidents.

### CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «Passoport pour l'Oubli».  
PALACE: 15.00 et 18.45, «Le Bourgeois Gentilhomme».

PLAZA: 20.30, «Les Don Juan de la Côte d'Azur»  
SCALA: 15.00 et 20.30, «Banco à Bangkok pour OSS 117».

CORSO: 15.00 et 20.30, «Ne nous fâchons pas».

EDEN: 15.00 et 20.30, «Monnaie de Singe».  
REX: 20.30, «Freddy und das Lied der Südsee»; 15.00, «Le Capitain».

### Divers

SALLE DE MUSIQUE: 20.15, Jean-Jacques Grunenwald, organiste.

### Pharmacie d'office

Officine No 3 des Pharmacies Coopératives, Léopold-Robert 108.  
(Des 22 h appeler le No 11.)

## Chronique neuchâteloise

**NEUCHÂTEL: Electrocuté.** — Alors qu'il utilisait un chiffon mouillé pour nettoyer un local de l'Institut de botanique de l'Université, le concierge, M. A. Schwab, a touché un interrupteur et a été électrocuté. Il a dû être hospitalisé, victime de brûlures au côté droit.

**BUTES: Bon chien!** — Le chien d'un habitant de Couvet a retrouvé, près de Buttes, la montre de valeur qu'un skieur avait perdue dans la neige. On avait recouru à son flair après d'intenses, mais vaines recherches.

## Chronique locloise

**UNE PETITE FOIRE.** — Elle était bien petite, la foire de décembre... Un seul forain a eu le courage de planter sa tente, malgré le vent et la neige. Nous souhaitons que son courage ait été récompensé!

**LE NOËL DU GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS.** — C'est vendredi que le Noël habituel des sociétés locales aura lieu, vers le monument de la République, à 19 heures.

Programme: La Miliquette, illumination, productions par le groupe Saint-Paul des éclaireurs, paroles des Eglises.

Une distribution aux enfants aura lieu aux alentours de la place du Marché.

**EN FAVEUR DES SINISTRÉS ITALIENS.** — Ce soir, mercredi, à 20 h., au Casino-Théâtre: grande soirée de variétés. Un beau programme varié est à l'affiche, animé par Sadi Lecoultré et René Geyer. Les mouvements de jeunesse, avec l'appui des sociétés locales, ainsi que les paroisses protestante et catholique, sont de la partie. Aussi le public répondra nombreux.

### MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Les Bas-Fonds».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.  
Des 21.00, le No 11, renseigné.

### ÉTAT CIVIL

15 décembre 1966

#### Naissance

Vincenzi Sabrina - Helena, fille d'Alessandro, coiffeur, et de Graziella née Bertulli, de nationalité italienne.

#### Promesse de mariage

Leuba Jacques, dessinateur en génie civil, Neuchâtelis, et Kaité Charlotte-Elise-Jacqueline, de nationalité française.



## La femme égale de l'homme ?

nécessaire pour travailler toujours debout.

### Comment est-ce ?

— Vous parlez tout à l'heure de travaux accessoires à la vente. Cela est-il valable pour les apprenties uniquement ou pour les vendeuses qualifiées également ?

— Tout dépend du magasin: dans les grands, les travaux au dépôt, le marquage, etc. sont l'affaire d'employés spécialisés et les vendeuses ne sont vraiment que vendeuses. Dans d'autres, non.

— Même en confection, vous pouvez avoir des collègues masculins. Les relations avec eux sont-elles bonnes? Ont-ils des conditions d'apprentissage, de travail, de salaire égales ?

— Personnellement, je n'ai pas de collègues masculins. Mais je sais que l'ambiance filles-garçons est généralement bonne. Les deux sexes sont, dans la profession, sur un parfait pied d'égalité.

— Les possibilités d'emploi sont-elles nombreuses ?

— Oui. On cherche partout des vendeuses, surtout qualifiées.

— Y a-t-il une animosité, des différences entre qualifiées et non-qualifiées ?

— La vendeuse qualifiée a la préférence lors d'une postulation. Mais vous savez, il y a de mauvaises vendeuses qualifiées comme il y a de très bonnes vendeuses non qualifiées! Le don, toujours...

— Avez-vous des possibilités d'avancement ?

— Dans le métier, le grade supérieur est chef de rayon. Mais on peut aussi obtenir la gérance d'un magasin, car en principe, lorsqu'on a le diplôme de vendeuse, on sait mettre un peu la main à tout: vitrines, correspondance, comptabilité, etc.

— Une femme, mariée par exemple, peut-elle travailler à temps partiel comme vendeuse ?

— Bien sûr, comme auxiliaire, surtout le samedi.

— Enfin, une appréciation générale ?

— Oh, les bons et les mauvais côtés du métier, ce sont les bonnes et les mauvaises clientes! Remarquez que les femmes sont des clients plus « pénibles » que les hommes, de loin... Un des aspects négatifs, c'est le travail du samedi. Les aspects positifs: une ambiance agréable (on n'est pas « poussée » comme en usine!), et la variété.

M. K.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

### Delémont: Chez les Amis de la Nature

Bravant la tempête, c'est plus d'une cinquantaine de membres qui sont montés au chalet de la Haute-Borne, samedi soir, pour participer à l'assemblée générale présidée par O. Joliat.

Dans les rapports, le président, après six mois de congé pour cause de maladie, fait constater qu'avec le vice-président K. Sorg l'activité s'est poursuivie et a donné satisfaction. Les assemblées mensuelles sont suivies par une moyenne de vingt-cinq membres.

Au chapitre des manifestations, notons la Fête de montagne, la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la section et du 10<sup>e</sup> du chalet, la rencontre raclette, le match au cochon, la conférence B. Steulet et la naissance d'un bulletin interne. Toutes manifestations qui, grâce au dévouement des responsables, ont connu un vrai succès. De son côté, la section a participé à toutes les manifestations régionales et cantonales. Vu l'intense activité, la caisse a été fortement mise à contribution: plus de 300 fr. ont été versés en subventions de course, alors que le rendement du loto qui doit se faire en ville est en régression. Malheureusement, les courses en famille sont un peu délaissées, dit le chef du tourisme, P. Biedermann: 8 courses ont eu lieu avec 185 participants; la grande course, avec 37 participants, s'est effectuée dans la région du Rosenloui. Plusieurs membres ont eu le plaisir de participer au cours de haute montagne à Arolla et à Randa. Dans le groupe des jeunes, notons la participation au cours et au concours d'orientation, et au camp de Pentecôte au chalet du Passwang. Au chalet de la Haute-Borne, le président G. Horisberger note que si les nuitées, vu la mauvaise saison, ont été moins nombreuses, par contre, l'hébergement de groupements est en augmentation. Le dévoué caissier du chalet, L. Gyseler, nous dit son souci, semaine après semaine, d'assurer un rendement qui permette d'envisager l'avenir sans trop de pessimisme. Au nom des vérificateurs, J. Kaiser fait approuver les comptes.

Malgré l'augmentation des tâches, les cotisations restent les mêmes.

Au comité, une seule démission, celle du chef des jeunes, Cl. Hanser, qui est sincèrement remercié pour ses trois ans de dévouement. Le comité est composé comme suit: président, O. Joliat; vice-président, K. Sorg; caissier, A. Stebler; dizenier, E. Casini; secrétaire-correspondant, P. Biedermann; secrétaire des verbaux, J. Keller; chef des jeunes, Monique Biedermann; chef du matériel, A. Kunz.

La Commission du chalet restera présidée par G. Horisberger. K. Sorg annonce qu'un groupe de la protection des oiseaux s'est formé au sein de la section.

Réunies à Moutier, dit J.-P. Gan-

ner, dit J.-P. Gan-

ner, dit J.-P. Gan-

ner, dit J.-P. Gan-

### CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

**ERRATUM.** — Une erreur s'est glissée dans le compte rendu des élections municipales de Saint-Imier que nous avons publié avant-hier. Dans l'élection au Conseil municipal, M. J.-L. Favre (libéral-radical) est élu avec 573 voix et non 514.

### Chronique biennoise

**BIENNE: Un excellent résultat.** — La séance de clôture du Comité d'organisation biennoise de la 42<sup>e</sup> Fête cantonale bernoise de gymnastique a enregistré que le déficit prévu s'était transformé en un bénéfice appréciable. En effet, il resta à répartir la somme de 27 788 fr. 80, dont un tiers à la Société cantonale de gymnastique et 19 450 fr. 15 aux diverses sociétés locales.

### France voisine

**DOLE: Tentative d'enlèvement.** — Une tentative d'enlèvement a eu lieu mardi matin à Villers-Farlay, petite commune du Jura à une quarantaine de kilomètres de Damparis.

Une fillette de onze ans, Arlette Maillard, a été abordée vers 8 heures par un individu qui lui a demandé de monter dans sa voiture, une 4 CV Renault, de couleur grise.

L'enfant a refusé et s'est enfuie. Elle n'a conté sa mésaventure à ses parents qu'à midi, en rentrant à son domicile.

Les gendarmes de Dôle se sont aussitôt rendus sur les lieux. Ils ne manquent pas de faire un rapprochement entre cette tentative d'enlèvement et le drame de Damparis où l'on avait retrouvé il y a quelques jours le corps de la petite Fabienne Berthaud (6 ans).

guin, les sections jurassiennes ont formé le nouveau Comité AN jurassien pour quatre ans; il sera présidé par R. Kaltenrieder et, innovation, un membre des huit sections jurassiennes en fera partie, assurant une meilleure coordination entre les sections.

Et la parole est à la fourchette, car nos cuistots, E. Hennet et B. Willemain, ont préparé deux succulents jambons en croûte. (j.-p. g.)

**UN ESCROC UTILISAIT L'AFFAIRE HENNIN.** — Un nommé P., 28 ans, Vaudois, laborantin, allait raconter à des habitants du Jura une histoire abracadabrante où il disait que Hennin était revenu de Paris en Suisse et qu'il avait besoin d'argent, réfugié dans une ferme avec une jambe cassée. Il voulait ainsi s'approprier de l'argent. Peu de gens l'ont cru, paraît-il. L'imaginatif escroc a été écroué hier à Lausanne.

**PORRENTRUYS: Assemblée de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale.** — L'amicale a tenu son assemblée générale le 3 décembre, à l'Ecole normale de Porrentruy, sous la présidence de M. G. Rais et en présence de M. E. Guéniat, directeur, et de plusieurs membres du corps enseignant de l'Ecole normale. Le procès-verbal, les rapports du président et du caissier ont été approuvés à l'unanimité. MM. G. Rais, M. Guélat, maître secondaire à Malleray, et M. Girardin, maître d'application à l'Ecole normale de Delémont, présentèrent ensuite le programme d'activité. Mis à l'étude en 1966, le 5<sup>e</sup> bulletin de l'Amicale sera édité à la fin de l'année à venir. Il comprendra une bibliographie d'ouvrages pédagogiques, conçu pour être mis à jour périodiquement, il constituera une source de renseignements toujours actuels. Les ouvrages mentionnés dans la bibliographie seront groupés à l'Ecole normale et pourront être consultés. Au comité, M. J.-M. Aubry remplacera M. G. Varrin, démissionnaire. Le prix décerné annuellement par l'amicale a été attribué à M. J.-F. Wälchli, actuellement instituteur à Delémont, pour son excellent travail de diplôme intitulé: «Analyse et description du milieu scolaire de Delémont».

Après s'être réjoui de la récente décision du Grand Conseil au sujet de la construction de la nouvelle Ecole normale et avoir admis six nouveaux membres en son sein, l'assemblée en arriva à la partie récréative. Pour la première fois, les épouses et fiancées étaient conviées à cette journée. Un programme spécial avait été mis sur pied à leur intention, consistant notamment dans la présentation de films relatifs à la vie du normalien: excursions, camps de ski, etc... Tous les participants se réunirent ensuite pour jouir d'une heure de musique classique en compagnie de M<sup>lle</sup> J. Schneeberger, flûtiste, lauréate du récent concours jurassien, accompagnée par le talentueux pianiste qu'est M. G. Wyss. En fin de séance, M. E. Guéniat, donna un aperçu sur les nouvelles constructions envisagées pour l'Ecole normale. Une soirée familière se déroula ensuite au Restaurant de l'Union à Lugnez.

**VICQUES: La vieille église sera démolie.** — En 1964, la paroisse de Vicques avait décidé la vente de sa vieille église, qui devait être restaurée pour abriter éventuellement un musée d'objets religieux et préhistoriques. Après des tractations qui n'aboutirent pas, l'assemblée du 19 septembre 1966 revenait sur sa décision et décidait la démolition pure et simple. Mais la Commission cantonale des monuments veillait et revint à la charge. A l'assemblée paroissiale qui eut lieu lundi soir, après une longue discussion, par 41 non contre 39 oui, les citoyens de Vicques décidèrent de ne pas revenir sur leur décision antérieure. L'ancienne église de Vicques sera donc bel et bien démolie.

**MOUTIER: Vols.** — Deux vols ont été commis à la rue Centrale, probablement par le même individu: le premier (près de 300 fr.) chez un fleuriste; le second (un porte-monnaie contenant une certaine somme) dans un bar.

**MOUTIER: Promotions civiques.** — Une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles ont participé aux promotions civiques organisées par les autorités communales, qui avaient fait appel à M<sup>e</sup> F. Montavon pour prononcer l'allocation de circonstance. Cette manifestation fut agrémentée de productions de l'Orchestre du Foyer, alors que M. P. Mercerat, conseiller municipal, apportait le salut des autorités qui convièrent ces jeunes gens de 20 ans à un souper.

## Vendeuse

Choisie au hasard parmi la gamme infinie de spécialisations, nous avons interrogé une jeune vendeuse en confection.

### Que faut-il ?

— Comment devient-on vendeuse? Quelle formation faut-il avoir ?

— C'est un don! Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation quelconque, celle-ci s'acquiert vite. Il suffit de choisir le domaine de la vente qui vous intéresse le plus. Il y a un apprentissage pour devenir vendeuse qualifiée, mais il n'est pas obligatoire pour exercer le métier.

— Comment se déroule-t-il, cet apprentissage ?

— Il dure deux ans, au cours desquels l'apprentie est mise au courant, au magasin des divers travaux accessoires à la vente proprement dite:

marquage, nettoyage. Mais les conditions varient d'un magasin à l'autre, d'une spécialité à l'autre. Deux fois par semaine, l'apprentie vendeuse suit avec ses camarades filles et garçons des cours pratiques et théoriques, où on lui apprend d'une part à connaître à fond les produits qu'elle vend et la façon de les vendre et où on lui inculque, d'autre part la comptabilité, la correspondance française, l'allemand, l'instruction civique, l'économie nationale. Tous les six mois ont lieu des examens intermédiaires, et un examen final donne droit au diplôme.

— Quelles qualités exige d'une jeune fille la profession de vendeuse ?

— Je vous l'ai dit, c'est d'abord un don. Il faut de la psychologie, de la patience, beaucoup de patience, un contact aisé avec le public, s'intéresser à ce qu'on vend. Côté physique, il faut naturellement avoir la résistance

## Eaux minérales de table

HENNIEZ - ARKINA - WEISENBURGER - PERRIER - VICHY - VITTEL - CHARRIER - CONTREXEVILLE - ÉVIAN - BIRMO - ELMER CITRO

## Eaux aromatisées et au jus de fruits

CANADA orange, ginger ale, caramel ELMER CITRO  
WEISENBURGER: citron, orange, framboise, ananas, grape-fruit, abricot, Simbo  
Jus d'orange «Hohes C»  
SCHWEPES - VIVI-KOLA  
COCA-COLA - PEPSI-COLA  
SINALCO - LÉCO  
JUS DE RAISIN rouge et blanc  
Grapillon - San Pelligrino  
Cidre doux et fermenté  
RIVELLA - FLORIDA BOY  
BIÈRE EX sans alcool, brune ou blonde  
MUNICH blonde - PILSNER bières alcoolisées

**Linder**  
FRÈRES

SAINT-IMIER Tél. (039) 4 16 35



«SUC»

PUR JUS DE FRUITS ET TOMATES en boîtes

LIQUEURS *Norand*  
MARTIGNY

# Pour les fêtes de fin d'année à Saint-Imier

## Ouverture spéciale des magasins

Jeudi  
**15**  
Décembre

Mardi  
**20**  
Décembre

Jeudi  
**22**  
Décembre

sans interruption jusqu'à 21 heures

**Consulter...  
Se documenter...  
Choisir...**

en toute tranquillité,  
en visitant sans engagement  
notre belle exposition  
intérieure

*Fausel*

Articles de ménage

SAINT-IMIER

LE MAGASIN

**TERRAZ**

Téléphone 4 12 32  
SAINT-IMIER

se recommande

Articles de ménage  
Outils de jardin

**Tout pour le fumeur !**

Cigares - Cigarettes - Tabacs  
Pipes - Briquets, etc.  
Grand choix de boîtes  
de fêtes

**A. MEYER**

SAINT-IMIER - Place du Marché

Cartes de Noël et de Nouvel-An

Abonnez-vous à notre journal

Nous vous offrons une magnifique  
collection et des exclusivités  
choisies parmi les meilleures  
marques.

*Santschi*  
St-Imier

Rue B.-Savoie 68, tél. 4 14 92



Etain - Orfèvrerie

Cristaux - Porcelaine

Coutellerie fine

Couverts de table

Visitez sans engagement notre exposition permanente

Magasin ouvert le mercredi après midi 21 décembre  
ainsi que les jeudi 15, mardi 20 et jeudi 22 décembre, jusqu'à 21 heures

**UN CADEAU UTILE...**

**Ceinture de laine élastique  
du Dr Gibaud**

chaude, lavable,  
agréable à porter

en cas de

maux de reins  
rhumatismes  
lumbago

Tous renseignements à la Droguerie

**Hurzeler & Baumann**

SAINT-IMIER  
Téléphone 4 12 50

UN BEAU LIVRE  
UNE BELLE PAPETERIE

s'achètent à la

LIBRAIRIE

**C. CORBAT**

Saint-Imier - Rue Francillon

*Circulan*  
pour l'homme  
et la femme

une cure  
efficace  
contre les troubles circulatoires !

Chez votre pharmacien et droguiste  
Fr. 4.95, 1/2 litre Fr. 11.25, 1 litre Fr. 20.55

Une bonne  
publicité  
LE PEUPLE  
LA SENTINELLE

A l'occasion de l'arrivée du nouveau gaz

Grande campagne  
de reprise d'anciens appareils à gaz

**Fr. 70.- à 80.-**

vous seront bonifiés lors de l'achat d'une  
nouvelle cuisinière à gaz

**USINE À GAZ**  
SAINT-IMIER

**Pendules neuchâtelaises**



ZÉNITH - LE - CASTEL - ELUXA  
et autres marques, depuis Fr. 250.—  
Plus de 40 modèles en stock

*Fabin*

Horlogerie - Bijouterie - Optique

SAINT-IMIER

Francillon 28 - Tél. (039) 4 13 43

Chaque pendule est nosée sans frais supplémentaires, à domicile,  
dans tout le Vallon.

**LIVRES**

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat vente échange  
— Librairie place du  
Marché, tél. 2 33 72

**FEU 18**

RIEN APPAREMMENT  
et pourtant...  
elle voit mieux !



avec des verres de contact  
VON GUNTEN  
Tél. 23803 Au LEOPOLD-ROBERT 21  
Laboratoire 1<sup>er</sup> étage

**Tapis Tapis**

Choix au grand complet

Plus de

**500 milieux en stock**

Tous les prix

Toutes les qualités - Toutes les dimensions

*Rochoz*  
St-Imier

Tél. 4 12 42

## AU BOUT DU LAC

**GENÈVE : Au Grand Conseil.** — Le Grand Conseil tiendra vendredi, à 17 h. et à 20 h. 30, ses deux dernières séances de l'année. L'ordre du jour est un programme de liquidation ; en effet, pas moins de 17 interpellations sont prévues, certaines attendant depuis cinq ou six mois pour être développées.

Au début de la séance, le Grand Conseil prendra acte du serment de deux nouveaux députés, dont H. Vœgeli (soc.) et de deux juges, M. Dунанд, élu à la Cour de cassation et M. R. Des Gouttes, élu suppléant à la Cour de justice. Notons encore la résolution socialiste sur les tarifs de la CGTE, laquelle sera développée par P. Wyss-Chodat et le rapport sur un projet de loi de M. Tzala (soc.) sur l'application à Genève de l'arrêté fédéral du 21 janvier 1958 sur l'encouragement à la construction de logements à caractère social. Comme d'habitude les députés socialistes tiendront leur caucus jeudi 15 décembre, à 18 h. 30 (voir sous convocations).

**GENÈVE : Le Père Noël parachuté en pleine ville !** — Dimanche 18 décembre, à 16 h., le Père Noël de Genève, arrivant du royaume des friandises et des jouets, descendra du ciel en parachute sur la Plaine de Plainpalais. Puis, accompagné d'Astérix, il défilera sur un engin de 12 000 kg. dans les rues de la ville, précédé par l'Ecole sociale de musique et suivi comme de coutume par ses voitures de ravitaillement, remplies de bonbons, chocolats, mandarines, journaux, ballons, etc...

Venant par les rues Basses, il procédera à une grande distribution à la place du Molard, à 17 heures. Après quoi, passant par la rue de la Croix-d'Or, il se rendra à la place Longemalle pour inaugurer sa maison, dans laquelle il demande à tous les enfants de déposer leurs jouets superflus et leurs équipements de ski et lainages devenus trop petits. Si vous n'avez rien de tout cela, une pelote de laine sera la bienvenue. Tous ces objets seront donnés à des enfants genevois qui en manquent (la maison du Père Noël restera ouverte jusqu'au 3 janvier 1967 inclus, terre-plein de Longemalle).

Ensuite, par la rue du Rhône et la rue de Coutance, il se rendra à la place Grenus où aura lieu une dernière distribution de friandises, aux environs de 18 heures.

Puis, le Père Noël continuera son voyage à travers la Suisse où les enfants l'attendent avec une grande impatience.

A. S.

**GENÈVE : Noël à la FOBB-Bois.** — Le traditionnel Arbre de Noël des enfants des membres de la section des métiers du bois-FOBB a eu lieu samedi 10 décembre, à la Salle centrale.

Dès 15 h., la salle était archi-comble d'une foule juvénile et enthousiaste, bruisante et papotante, ainsi que de nombreux parents et amis venus applaudir un beau spectacle qui, comme convenu, sert de joyeux prologue à la distribution des cadeaux du Père Noël.

Le très beau programme de cette année débuta brillamment par l'audition vivante et dynamique d'un choral d'enfants de l'Ecole sociale de musique, accompagné par un très bel ensemble orchestral.

A ces attachantes productions musicales succédèrent les gracieuses productions de Fémina-Satus et l'extraordinaire ventriloque Dick Berny qui, en dialogue avec ses poupées, clôtura cette première partie.

M. Gaston Baumann, président de la section du Bois-FOBB prononça ensuite d'aimables paroles de bienvenue à tous.

Après cette courte partie officielle, le spectacle reprit de plus belle avec les comédies d'un vrai théâtre guignol qui déchainèrent les rires et les interpellations joyeuses du parterre enfantin.

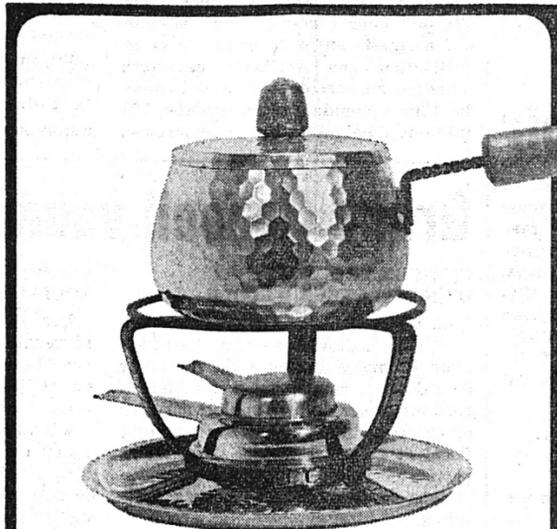
En fin de spectacle, ce fut l'illumination du sapin, précédant l'entrée majestueuse et tant attendue du Père Noël, la hotte débordante de paquets prometteurs.

Plusieurs centaines de cornets furent distribués aux enfants des membres, très satisfaits du plaisir exprimé par leurs enfants.

### Nouvelles suisses

**LUINO : Contrebande.** — Les organes de la douane italienne ont annoncé lundi la saisie d'une demi-tonne de cigarettes suisses et de trois automobiles, et l'arrestation de deux Italiens et d'un Suisse, accusés de contrebande. Le Suisse est un paysan de 32 ans, de Muralto. L'un des deux Italiens habiterait Berlin-Ouest. Il conduisait une voiture avec numéro de police de Berlin avec un double plancher.

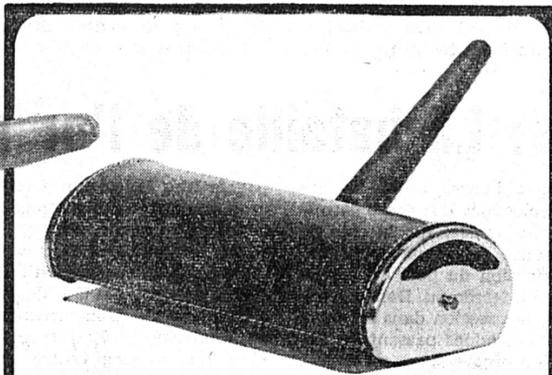
# Un million de CADEAUX



Réchaud et caquelon pour la fondue bourguignonne en cuivre martelé et fer forgé: 59.—



Boîte à bijoux en antimoine, intérieur velours: 12.90



Ramasse-miettes en laiton, garniture cuir: 19.90



Applique, porte-pot de fleurs, en fer forgé, avec miroir: 15.90

Chausse-pied en laiton, garniture cuir: 12.90

Ouvert tous les soirs jusqu'à 18 h. 45. Vendredi 16 et samedi 17 décembre, pas d'interruption à midi

AU **Dix temps**

Samedi, fermeture à 18 h. Lundi 19 décembre, ouvert le matin, dès 8 h. 30

## Au bout du lac

**GENÈVE : Vingt-cinq ans de... Jeunesse.** — Dans un restaurant de la campagne genevoise se sont retrouvés une trentaine d'« anciens » du groupe de Jeunesse du bâtiment, créé en pleine dernière guerre, ce qui constituait un bel exemple d'espérance en l'avenir, au moment même où les organisations des aînés avaient beaucoup de peine à surnager dans les vagues provoquées par les courants violents et contraires.

Le fait est assez rare pour être rappelé : la plus grande partie des membres de l'équipe qui a constitué l'épine dorsale du groupe de Jeunesse du bâtiment d'il y a vingt ans et plus sont restés de réels amis et qu'ils se réunissent périodiquement. Ces « anciens » sont restés les jeunes — en esprit — qu'ils étaient, malgré qu'ils sont pour la plupart pères de fils qui ont l'âge qu'ils avaient alors !...

La meilleure preuve de cette jeunesse d'esprit — leur avenir n'est pas encore « derrière eux » ! — c'est que jamais ils ne songent à évoquer des souvenirs de leurs activités de jeunesse qui sont pourtant nombreux et souvent marquants et liés à des évé-

nements importants de la vie sociale de notre petite république.

Seule une courte allocution de Paul Dumoulin, qui fut président du groupe de Jeunesse, précéda le traditionnel « Et qu'ainsi périssent nos ennemis » accompagnant le bris de la marmite de la mère Royaume.

Les anciens « jeunes » n'avaient pas omis d'inviter les aînés qui guidèrent leurs pas d'apprentis : Charles Pellegrini, administrateur de la section FOBB, Pierre Struchen, ancien collaborateur FOBB, aujourd'hui agriculteur, Henri Tronchet, architecte, ancien secrétaire de la section FOBB.

**GENÈVE : Succès du festival de Plainpalais.** — Dès samedi après midi jusque fort tard dans la nuit et dimanche après midi le festival organisé par le Parti socialiste genevois à la Maison communale de Plainpalais a obtenu un joli succès. Des stands bien achalandés en vins et liqueurs, animaux en peluche, poupées, articles pour fumeurs, etc., ont été visités par de nombreux clients. Le bar et la buvette ont fait de bonnes affaires ; enfin, le bal conduit par l'orchestre « Les Teddy's » a été fréquen-

té par une jeunesse nombreuse et joyeuse, évoluant dans une ambiance du tonnerre. Les moins jeunes s'en donnèrent à cœur joie.

Dimanche après midi, il y eut bal gratuit avec le même orchestre et au début de la soirée, ce fut le tirage au sort de la grande tombola de dix mille billets qui fit de nombreux heureux. Les jeux, cinéma et concours pour enfants ont également connu le succès.

**AU GRAND-THÉÂTRE : Un beau spectacle de la Comédie-Française.** — Ce spectacle, comportant : « Le Mariage forcé », de Molière, et « Le Prince travesti », de Marivaux, a déjà été l'objet, dans ce journal, d'un compte rendu, car Genève n'en eut pas la primeur.

Aussi n'y a-t-il lieu d'y revenir que pour attester la belle tenue d'une soirée à la fois brillante et élégante, qui témoigne du souci avec lequel la Comédie-Française (et c'est là finalement son rôle !) s'emploie à perpétuer une tradition qui a tout son prix à une époque où tous les styles ont fichu le camp.

**Résolution des journalistes.** — Le Comité de l'Association de la presse genevoise (APG) a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« L'exploitation par « France-Dimanche » de la mort tragique d'une comédienne genevoise a soulevé une vive indignation. Plusieurs membres de l'APG ont pris la plume pour réprover cet acte contraire au respect le plus élémentaire de la douleur d'une famille en deuil. Après enquête, le Comité de l'APG a acquis la conviction que l'information ainsi exploitée n'avait pas été fournie par un de ses membres à l'hebdomadaire français. Si tel avait été le cas, l'APG n'aurait pas manqué de prendre les mesures de nature à sauvegarder la dignité de la profession de journaliste. »

**VUFFLENS : Un arbre sur les voies.** — Lundi après midi, à 16 h. 43, alors que soufflait un vent tempétueux, accompagné d'une forte pluie, un arbre est tombé sur les lignes de contact à l'entrée de la gare de Vufflens-la-Ville, côté Bussigny. Les voies CFF ont été obstruées et le trafic ferroviaire Lausanne-Yverdon et Lausanne-Vallorbe a été interrompu jusqu'à 17 h. 47.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## France: Rencontre de la gauche

La première rencontre officielle depuis près de vingt ans entre une délégation du Parti communiste français et les représentants des autres formations politiques de gauche a eu lieu hier à Paris. Une nouvelle rencontre est prévue vendredi, au siège parisien du Parti communiste.

A 80 jours de l'élection législative du 5 mars prochain, les conversations

ont pour but l'harmonisation des programmes politiques du Parti communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Le problème de la tactique électorale à employer par l'ensemble de l'opposition de gauche pour tenter de vaincre l'actuelle majorité parlementaire gaulliste est également au centre des entretiens qui viennent de s'ouvrir.

## Syrie: La bataille de l'or noir

Vingt-quatre heures après la fermeture des oléoducs d'Irak au terminus syrien de Banias, sur la côte de la Méditerranée, le pompage du pétrole à destination du port de Tripoli (Liban) a été interrompu. Dans la matinée d'hier, la pression dans les deux branches des oléoducs passant de Syrie au Liban a progressivement baissé. L'écoulement du pétrole a été complètement stoppé vers midi. La com-

pagnie Iraq Petroleum a renouvelé sa promesse au Gouvernement libanais de faire parvenir par voie de mer toutes les quantités de carburants nécessaires à la consommation du pays.

D'autre part, l'IPC a demandé officiellement au Gouvernement syrien de soumettre à l'arbitrage le différend qui a surgi entre eux. Cette demande n'a pas eu jusqu'à présent de réponse.

## L'Espagne vote aujourd'hui...

Le scrutin du référendum constitutionnel convoqué par le général Franco pour approuver la loi organique adoptée le 22 novembre dernier par les Cortès s'ouvre ce matin mercredi à 9 h. locales (8 h. GMT), après trois semaines de propagande intensive et unilatérale du gouvernement. La propagande officielle s'est déchaînée pendant trois semaines pour le « oui » et a monopolisé tous les moyens de diffusion: presse, radio, télévision, avions, automobiles munies de haut-parleurs, tandis que les murs se couvraient

d'affiches et que des panneaux géants proclamaient « Oui à Franco ». L'Etat a dépensé 50 millions de pesetas (environ 4 millions de francs) pour la campagne. Les partisans du « non » se sont par contre vu refuser toute facilité et n'ont eu droit ni à une minute de radio ou de télévision, ni à la liberté d'expression.

Dix-neuf personnes ont été arrêtées ces jours derniers à Oviédo, Valence et Madrid, pour avoir collé des affiches incitant les électeurs à ne pas voter.

## Kiesinger suivra Brandt à Paris

D'une voix neutre, le nouveau chancelier fédéral, M. Kiesinger, a lu hier matin une déclaration gouvernementale conciliante et soigneusement équilibrée, que le parlement a écoutée sans passion. Elle contient cependant deux indications nouvelles; le gouvernement de Bonn considère désormais comme nuls les accords de Munich qui provoquèrent le partage de la Tchécoslovaquie et il est prêt à soumettre à la France des propositions pour coordonner « de manière aussi concrète que possible » les politiques des deux pays. Le chancelier a encore précisé que Bonn ne recherchait ni le droit de disposition natio-

nal, ni la propriété nationale des armes nucléaires.

Le débat sur la déclaration gouvernementale s'ouvrira jeudi à 8 heures (GMT).

Le chancelier allemand et le général de Gaulle se rencontreront le mois prochain. C'est ce qu'a déclaré Willy Brandt, le nouveau ministre des Affaires étrangères de Bonn, après un entretien à Paris avec son collègue français Couve de Murville. Willy Brandt a précisé que son entrevue avec M. Couve de Murville avait servi à la préparation de la rencontre entre les deux hommes d'Etat.

## EN QUELQUES LIGNES

● WASHINGTON. — Les Etats-Unis devraient proposer un arrêt des combats au Vietnam pendant 45 jours, entre Noël et la mi-février, a déclaré mardi le sénateur démocrate Mansfield.

● LONDRES. — La Chambre des Communes a adopté mardi soir par 328 voix contre 227, un projet de loi présenté par le gouvernement, visant à reporter à 1968 des élections municipales du Grand Londres qui devaient avoir lieu le 13 avril 1967.

● BRUXELLES. — M. F. Bock, vice-chancelier et ministre autrichien du commerce a proposé à Bruxelles de commencer d'ores et déjà la rédaction du texte du traité sur les relations futures de son pays avec la communauté des « Six ».

● MOSCOU. — Le Comité central du Parti communiste soviétique, réuni à Moscou les 12 et 13 décembre, a pris position en faveur de la réunion d'une nouvelle conférence internationale des partis communistes. Un nouveau secrétaire du Comité central M. Solomentzev, a été désigné.

● LONDRES. — Un dispositif exceptionnel de sécurité a été mis en place pour retrouver F. Mitchell, le « fou de la hache », qui s'est évadé de la prison de Dartmoor (Devon).

● MADRID. — Elie Tapiero, seul accusé de l'affaire Delgado détenu en Espagne a bénéficié d'un non lieu et a été mis en liberté.

● DALLAS (Texas). — « Le cancer dont est atteint Jack Ruby est trop avancé pour pouvoir être soigné par opération chirurgicale ou par traitement radiologique », a déclaré son médecin traitant.

● PARIS. — Après huit mois de négociations, la France et la République fédérale d'Allemagne se sont mises d'accord sur le statut des forces françaises stationnées en Allemagne. L'Allemagne souhaite le maintien de ces troupes et la France a accédé à ce désir.

● ROME. — Des fonctionnaires de l'Ambassade de la RAU, à Rome, ont tenté, hier, de faire monter de force un compatriote à bord de l'avion en partance de l'aéroport de Fiumicino pour le Caire.

● SYRACUSE (Sicile). — Mardi, des incidents ont éclaté en Sicile, entre la police et des ouvriers agricoles en grève. 18 policiers ont été blessés.

● VIENNE. — Réuni à Vienne, le bureau de la Fédération internationale des résistants et victimes du nazisme a voté deux résolutions contre la guerre au Vietnam et la renaissance du nazisme en Allemagne.

● BONN. — Le service militaire obligatoire en Allemagne fédérale ne sera pas ramené de 18 à 12 mois.

## Un grand-père très « dans le vent ! »



C'est le navigateur solitaire britannique Francis Chichester, 65 ans, qui est entré lundi dans le port de Sydney (Australie), au terme d'un voyage de 107 jours seul à bord de son yacht « Gipsy Moth IV », d'une longueur de 16 mètres. Parti le 27 août dernier de Plymouth (Angleterre), il a suivi la route des anciens « Windjammers » du XVIII<sup>e</sup> siècle, contournant le cap de Bonne-Espérance. Voici Francis Chichester lors de son arrivée à Sydney, félicité par son épouse.

## L'Union de l'Europe occidentale et la Chine

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), réunie à Paris, est la première assemblée européenne à s'occuper du dossier chinois. Il s'agit de rechercher une harmonisation de la politique suivie par les Etats membres à l'égard de la Chine dans toutes les organisations internationales.

La tentative faite à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'Italie pour trouver un chemin qui permette enfin de donner à cette institution son véritable caractère mondial, en acceptant dans ses rangs la Chine populaire, qui groupe 700 millions d'habitants, fut malheureuse,

à première vue, puisqu'elle n'a trouvé grâce ni devant les amis de la Chine ni devant ses ennemis, mais elle doit avoir eu le don de faire réfléchir et n'est peut-être pas étrangère à l'initiative prise aujourd'hui par l'UEO.

C'est ainsi que, hier matin, la Grande-Bretagne a approuvé un rapport sur la Chine présenté par la France et préconisant que les Etats membres (les six du Marché commun plus la Grande-Bretagne) harmonisent leur politique à l'égard de la Chine en vue de favoriser son admission à l'ONU.

Le rapporteur de cette question, le colonel Bourgoïn (France), a affirmé: « Nous avons tous intérêt à ouvrir à la Chine, autant que nous le pourrions et à tous les niveaux, les moyens de briser l'isolement dans lequel elle est confinée parce que cela reste la seule voie qui nous soit ouverte de provoquer une évolution rassurante de sa majorité et un assouplissement du régime qu'elle s'est donné. »

Ce rapport a soulevé un vif débat et des amendements. Il sera poursuivi ce matin. Espérons que le vote final sera net et que le texte définitif n'aura pas été trop dilué.

EUGÈNE MALEUS.

## Grand Conseil vaudois: Loi sur les architectes

## CURIEUX PROCÉDÉS D'UN DIRECTEUR D'ÉCOLE

M. Payot (pop., Lausanne) interpelle le Conseil d'Etat au sujet de l'attitude pour le moins curieuse du directeur de l'Ecole normale, qui a demandé à certains élèves de bien vouloir corriger divers travaux exécutés sur un sujet fiscal et au cours duquel ils s'étaient permis certaines critiques et considérations concernant les dépenses militaires.

C'est dans le cadre d'un concours s'étendant à plusieurs cantons, et les élèves devaient remettre une composition sur la fiscalité en Suisse.

Les compositions devaient être envoyées pour le 30 septembre. Le directeur de l'Ecole normale se les fit remettre une semaine auparavant. Ses élèves ayant émis des considérations peu conformistes sur l'incidence des dépenses militaires furent convoqués et invités à corriger leur travail ou à le recommencer!

L'interpellateur estime qu'il s'agit là d'une falsification. Les organisateurs du concours désiraient sans doute connaître les avis des élèves et non celui du directeur!

M. Payot demande au Conseil d'Etat s'il est disposé à intervenir pour que de tels faits ne se reproduisent pas. Réponse ultérieure du gouvernement.

## HAUSSE DES LOYERS: DISPENSE DE L'UTILISATION DE LA FORMULE OFFICIELLE

M. E. Debétaz, chef du Département de l'AIC, retour de Berne, répond à l'interpellation de Bernard Meizoz concernant la dispense qu'une gérance de Lausanne a obtenue de l'Office fédéral du contrôle des prix d'utiliser la formule officielle pour annoncer les hausses de loyers. Il précise tout d'abord qu'il n'y a qu'une seule gérance qui a obtenu une telle dérogation (Réf.: c'est heureux!). Les offices de contrôle des prix du canton et de la ville de Lausanne ont formulé des objections et proposé une autre rédaction du texte proposé par la gérance. L'autorisation a été donnée sous réserve de cette rédaction et que la formule officielle, en blanc, soit jointe. Ce à quoi la gérance en question s'est conformée. Cette gérance avait demandé cette autorisation parce que son système comptable électronique n'était pas adapté à l'envoi de la formule et vu le très grand nombre de ses locataires. Il semble bien, selon la réponse de M. Debétaz, que ce cas (malheureux à notre avis) restera unique.

L'interpellateur regrette que l'Office fédéral ait cru devoir donner une telle autorisation, mais il prend acte avec satisfaction de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation.

## LA LOI SUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS ET DU MOBILIER CONTRE L'INCENDIE ET AUTRES DOMMAGES

M. Sauty développe une motion au sujet de cette loi dont l'application ne donne pas entière satisfaction dans le canton. Plusieurs motions ont été déposées et l'Union des communes vaudoises, la Chambre vaudoise d'agriculture s'intéressent aussi à ce problème. Cette motion est renvoyée à une commission.

## Loi sur les architectes: appel nominal

Au second débat, la bataille a rebondi entre les partisans d'une discrimination entre architectes universitaires et architectes-techniciens ETS. Ces derniers, de par la commission (art. 1, al. 2) devraient, malgré qu'ils soient porteurs d'un titre d'études techniques supérieures, passer un examen — nous allons dire sous le joug — pour avoir le droit d'exercer leur profession dans le canton de Vaud. Les partisans de cette discrimination n'ont pas eu, c'est assez curieux, le sentiment de commettre une véritable injustice...

## FERME EXPOSITION SOCIALISTE

Les socialistes étant contre toute ségrégation l'étaient aussi dans ce cas. Leur point de vue fut exposé par Gilbert Sandoz, dont nous donnons ci-dessous l'essentiel:

« D'aucuns estiment que la loi qui nous est proposée apporte de sérieux avantages aux techniciens et que, par conséquent, ceux-ci ont tort de la combattre.

« C'est ainsi qu'on nous dit qu'un jeune a la possibilité de se présenter très rapidement à l'examen cantonal. Est-il vraiment souhaitable que la loi favorise une promotion aussi rapide?

« Il en va de la profession d'architecte comme des autres professions: une expérience pratique est indispensable aussi bien pour les universitaires que pour les diplômés des techniciens. Or, cette pratique et cette expérience ne peuvent être obtenues qu'après plusieurs années de travail. C'est pourquoi l'on doit approuver les architectes-techniciens lorsqu'ils proposent un temps de pratique de cinq à sept ans avant de pouvoir travailler de manière indépendante. »

## VAUD A L'AVANT-GARDE ?

« Mardi dernier, M. Ravussin a rappelé, avec raison, que, dans plusieurs domaines, le canton de Vaud avait été à l'avant-garde. La loi sur la profession d'architecte entrerait précisément dans cette catégorie. Or, la loi date de 1941.

« Dès lors, je me permets de demander au Conseil d'Etat pourquoi la loi vaudoise n'a pas été imitée jusqu'à ce jour par d'autres cantons suisses?

« La situation de notre canton est-elle à ce point particulière qu'elle justifie la discrimination que l'on veut à tout prix maintenir entre architectes universitaires et architectes-techniciens? Y a-t-il, par exemple, en matière de police des constructions, des raisons qui exigent que notre canton se montre plus restrictif? Je souhaite que M. le chef du département s'explique franchement. » (...)

## LES EXEMPLES ROMANDS

« Les cantons de Genève, de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais n'imposent aucun examen aux architectes-techniciens. Il y a trois semaines, le Grand Conseil valaisan a adopté, en premier débat, le projet de loi sur la profession d'architecte. Cette loi a deux chapitres bien distincts. L'un concerne la protection du titre d'architecte: les techniciens qui désirent porter ce titre doivent alors subir un examen cantonal. L'autre chapitre a trait à l'exercice de la profession d'architecte. Les architectes-techniciens peuvent librement exercer cette profession, après quatre ans de pratique, sans examen cantonal de capacité. »

## HARMONISER LES LÉGISLATIONS

« Je me permets dès lors de poser à M. le président de la commission, tout comme à M. le chef du département, la question suivante: ne serait-il pas indiqué d'harmoniser les diverses législations cantonales en la matière, notamment en supprimant une exigence qui n'existe nulle part ailleurs? A moins que nos autorités ne caressent l'espoir que la loi vaudoise sera suivie et l'examen de capacité étendu à l'ensemble des cantons romands. J'attends à ce sujet des explications précises.

« Les représentants des techniciens se sont efforcés de démontrer que l'enseignement donné actuellement dans les techniciens répond parfaitement aux exigences que l'on est en droit de réclamer de la part d'un architecte. Il est vrai que sur certains points cet enseignement n'est

pas aussi poussé que dans un établissement universitaire. Mais il y a également d'autres secteurs où cet enseignement est parfois supérieur. Je me permets de poser à ce propos deux questions au Conseil d'Etat:

« Quelle sera en définitive la durée de l'examen cantonal? Peut-il nous préciser quelles seront les branches sur lesquelles on interrogera les candidats? Et pour quelles raisons?

« Je voudrais souhaiter que M. le chef du département ne s'en tienne pas aujourd'hui à des généralités, mais qu'il renseigne cette assemblée d'une manière aussi complète et précise que possible. »

## AUCUNE CATÉGORIE N'A LE MONOPOLE DES CAPACITÉS

« On va probablement nous dire que, dans les domaines de l'histoire de l'architecture, de la technologie, des projets d'architecture, le Conseil d'Etat a de bonnes raisons de considérer que l'enseignement donné dans les techniciens est insuffisant. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que cette controverse ne date pas d'aujourd'hui, et qu'elle ne sera nullement résolue par le maintien d'un examen cantonal de capacité. Il y a, à travers le monde, des architectes dont le renom est parvenu jusqu'à nous et qui n'ont passé ni par une école universitaire ni même par un technicum, ce qui ne les empêche pas de concevoir des œuvres qui témoignent de notre temps.

« Chez nous, savez-vous que celui qui a conçu l'immeuble-tour de l'avenue de la Gare, à Lausanne, n'a pas pu signer ses plans parce qu'il ne remplissait pas les conditions exigées par la loi?

« Cette construction n'en est pas moins considérée comme une très belle réalisation dans le domaine de l'architecture moderne. Savez-vous que les deux architectes qui ont conçu l'aéroport de Cointrin n'ont pas pu signer leurs plans pour les mêmes raisons? Là encore, la réussite est éclatante.

« A l'inverse, on pourrait citer de nombreux exemples d'œuvres en grande partie ratées bien que signées par des architectes universitaires. Sans parler du problème des dépassements du budget et des innombrables procès pendants devant nos tribunaux.

« Aucune catégorie n'a le monopole des capacités. Ceux qui s'opposent à l'examen ne tendent nullement à déprécier les études universitaires mais à permettre aux plus méritants de chaque catégorie d'accéder à la profession sans tracasseries administratives inutiles et sans instaurer un protectionnisme périmé. »

Raymond Lamberg, (soc., Lausanne) s'étonne à son tour que les architectes techniciens qui avaient désiré suivre, comme auditeurs, certains cours de l'EPUL en aient été empêchés, comme aussi on a torpillé leur volonté de mettre sur pied des cours à l'Ecole complémentaire ou au Technicum du soir.

On entend encore plusieurs orateurs et pour terminer le chef du Département des travaux publics qui soutient le point de vue de la commission.

A la votation, l'article 1, selon rédaction de la commission, qui établit donc une discrimination, est adopté par 67 voix contre 63 à un amendement Meili qui proposait de ne pas imposer d'examen complémentaire aux porteurs d'un diplôme d'architecte technicien ETS.

L'appel nominal étant demandé, le premier vote est confirmé par 77 voix contre 64.

Nous ne pensons pas que ce soit là une bonne chose. Une politique de protectionnisme exagérée de certaines professions va en définitive à fin contraire...

Le projet de loi sur la profession d'architecte est alors admis en second débat après quelques escarmouches mineures...

OCTAVE HEGER.